Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 6 août 2024

Sécheresse : la commune d'Entrechaux reconnue en état de catastrophe naturelle



L'arrêté interministériel du 23 juillet 2024, publié au journal officiel du 3 août 2024, a reconnu la commune d'Entrechaux comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l'année 2023.

Les personnes sinistrées ont jusqu'au 2 septembre 2024 pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !